VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 juin 2019 à 17 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt juin deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 juin 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Géraldine BASTIEN à Edith CANDELIER, Magali GALLAIS à Jean-Christophe CERVANTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER

Excusé(e)s :

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Messieurs Jean-Pierre BRENAS et Dominique ADENOT, Madame Marion CANALES arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°3.
Monsieur Florent NARANJO arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7.
Madame Odile VIGNAL arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7 (fin du pouvoir donné à Madame Dominique ROGUE-SALLARD).
Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3.
Monsieur LOUIS COUSTES quitte la séance avant le vote de la question n°9 et donne pouvoir à Madame Fabienne MONTEL.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°14 et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.

Rapport N° 56
FINANCEMENT SEMAINE REGIONALE DE LA DIVERSITE

Le Club des 1000 est un club de chef.fe.s et dirigeant.e.s d'entreprise qui œuvrent en faveur de la diversité, l'égalité des chances à l'embauche et dans l'emploi et la responsabilité sociale et sociétale de l'entreprise. Ce n'est pas moins d'une centaine de décideur.se.s auvergnat.e.s qui s'engagent dans la promotion de ces valeurs communes. Il est le promoteur local de la Charte de la Diversité dont la collectivité est désormais signataire depuis octobre 2018. Par ailleurs, le Club des 1000 est membre du Réseau Egalité des Chances animé par la Ville de Clermont-Ferrand.

Du 7 au 11 octobre prochain, le Club des 1000 organisera la cinquième édition de la Semaine Régionale de la Diversité. Cette manifestation a pour objectif de construire, sur une semaine entière, un événement mobilisateur autour de la diversité comme moteur de performance pour l'entreprise. Dans ce cadre, plusieurs actions seront déclinées ayant pour but de mettre en relation les entreprises, les demandeur.se.s d'emploi, jeunes et la société civile : visites d'entreprises, master 1000 jobs, tables rondes, portes ouvertes d'organismes de formation et de lycées professionnels, sensibilisation à l'entreprenariat social, soirée de gala …

Les publics visés par cette action sont les publics issus des quartiers prioritaires, demandeur.se.s d'emploi, jeunes, femmes-hommes, seniors, personnes en situation de handicap, apprenti.e.s …, les chef.fe.s d'entreprises et les représentant.e.s d'institutions.

Le Club des 1000 sollicite de la Ville de Clermont-Ferrand une subvention pour l'organisation de cette manifestation d'un montant de 2500 € sur un montant total prévisionnel de 42500 €. Des co-financements ont été demandés à la Région et au Conseil Départemental à hauteur de 3000 € pour chaque collectivité. De plus, une forte part de mécénat d'entreprise est mobilisée pour un montant de 24000 €.

Compte tenu de l'intérêt local que représente l'action de l'association, la Ville a décidé de la soutenir au regard de la promotion de l'égalité des droits et, en particulier, de la lutte contre les discriminations. Il vous est proposé d'accorder une subvention de 2500 euros. Les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif.

Il vous est demandé, en accord avec votre commission, d'approuver ces dispositions et d'autoriser Monsieur le Maire à procéder aux opérations nécessaires à leur exécution.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 26 JUIN 2019

Pour le Maire, et par délégation,
l'Adjointe

CLERMONT-FERRAND

Manuela FERREIRA DE SOUSA